

(1)

(N° 30.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1878.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. WILLEQUET.

1

Demande du sieur Jules-Auguste LEBÈGUE.

MESSIEURS,

Le sieur Lebègue, négociant, demeurant à Saint-Josse-ten-Noode, est né à Paris, le 30 septembre 1855 et demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est résident en Belgique depuis 1872. Sa conduite et sa moralité sont à l'abri de tout reproche. Il jouit en outre d'une bonne réputation commerciale.

Il a satisfait en France aux lois sur la milice, et sa requête contient la promesse d'acquitter le droit d'enregistrement.

Nous avons l'honneur de vous prier de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

E. WILLEQUET.

Le Président,

E. VANDAM.

II

Demande du sieur Charles-Marie-Joseph DU MESNIEL DE SOMMERY.

MESSIEURS,

Le sieur du Mesniel de Sommery, maréchal des logis au 1^{er} régiment des chasseurs à cheval, en garnison à Bruges, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Bruges, le 14 avril 1856, de parents étrangers; il réside dans le pays depuis plus de cinq ans et il se déclare prêt à acquitter le droit d'enregistrement afférent à la naturalisation ordinaire.

Il s'est engagé le 1^{er} mars 1872 pour huit ans et un mois, et le 1^{er} mars 1877 pour trois ans et quatre mois, prenant cours à cette date.

Sa moralité et sa conduite sont à l'abri de tout reproche.

Nous avons l'honneur de vous proposer de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

E. WILLEQUET.

Le Président,

E. VANDAM.
